

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 septembre 2020

INCLUSION DANS L'EMPLOI PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - (N° 3302)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 342

présenté par
Mme Verdier-Jouclas

ARTICLE 6

À l'alinéa 12, supprimer la référence :

« 3 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de correction d'une erreur matérielle.